## TELEGRAMME DE CONVOCATION URGENTE

Réf. n. 4903

Aoste, le 27 juillet 2015 - h. 8.50

Adresses

Aux Membres de la 1ère Commission

Au Président de la Région

Au Président du Conseil de la Vallée

Au Conseiller régional Andrea ROSSET

Au Secrétaire Général

Au Bureau des Groupes du Conseil

## **Texte**

Ai l'honneur communiquer que à ordre du jour réunion 1ère Commission permanente Conseil convoquée mardi 28 juillet 2015 - 9h00 auprès Salle Commissions Présidence Conseil régional est ajouté point suivant:

3) Projet de loi. n. 58: "Nuova disciplina del Consorzio dei Comuni della Valle d'Aosta ricadenti nel Bacino imbrifero montano della Dora Baltea (BIM). Modificazioni alla legge regionale 7 dicembre 1998, n. 54 (Sistema delle autonomie in Valle d'Aosta).". (Rapporteur: le Conseiller FARCOZ).

STOP - Cordialement - Joël FARCOZ - Président



